



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
26

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 8

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles

Séance du 03 octobre 2024

OBJET :

DE-CDE-24-10-1-3) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA
CAISSE DES ECOLES

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trois octobre à dix-neuf heures
trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par
Madame la Présidente le jeudi 26 septembre 2024, s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme SERVIAN,
M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, M. RIBET, Mme BASILLE-DUPREY,
Mme VIRENQUE, Mme BARRIERE, M. CATHERINE, M. SALOMEZ, Mme TRAN,
Mme GRETILLAT, M. LOUVIGNÉ, Mme VERMANT.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme RAVEAU, Mme ODDON, M. LEBEAU, M.
BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme GAMEIRO
RAMAGE .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des agents contractuels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011, portant statut particulier du cadre d'emploi des animateurs territoriaux ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu la délibération du Comité de la Caisse des écoles en date du 27 septembre 2024 relative à la modification du tableau des effectifs du personnel d'animation ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs ;

Après avis des Comités Sociaux Territoriaux du 6 décembre 2023 et du 13 septembre 2024 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Grades ou emplois	Cat	Postes budgétaires actuels	Création	Suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont temps non complet
Adjoint d'animation	C	84	3	2	85	1
Adjoint d'animation PI 2 C	C	14	2	8	8	0
Adjoint d'animation PI1 C	C	23	7	6	24	0
Animateur	B	12	4	0	16	1
Animateur PI 2 C	B	1	0	1	0	0
Animateur PI 1 C	B	3	1	0	4	0
Adjoint technique PI 2 C	C	2	0	0	2	2
Adjoint administratif PI 2 C	C	1	0	0	1	0
Total		140	17	17	140	4

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé